

# COMMUNE DE VALDERIES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures trente à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 20 avril 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales.

**Présents :** MM. RECOULES Vincent, BABEAU Stéphanie, DIEUZE Michel, RICCA Pierre, MASSOL Sandrine, GUERRA Christel, FARENC Jean, ABADI Richard, AUQUE Séverine, COQUIN Charles, CAUSSE Emilie.

**Absents excusés :** GUERY David, ALVERNHE Céline, SUDRE Nathalie, BORDES Thomas.

**Secrétaire de séance :** RICCA Pierre.

### ORDRE DU JOUR

- Vote du Budget Primitif 2023 du budget annexe lotissement.
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Après avoir voté, les membres du conseil ont désigné à l'unanimité des présents RICCA, Pierre comme secrétaire de cette séance.

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL.

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 11 avril 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Michel DIEUZE présente dans le détail le budget primitif du budget annexe lotissement pour la période du 01/01/2023 au 31//01/2024. Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 490.263,49 € en fonctionnement et à la somme de 430.000 € en investissement.

Ce budget est approuvé à l'unanimité des membres présents (11 voix pour).

### DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2023

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de prendre une décision modificative au budget de l'exercice 2023 pour régulariser l'acte notarié relatif à l'acquisition à Monsieur AT Jérémy du terrain permettant l'accès au nouveau lotissement.

Après délibération, cette décision modificative est approuvée à l'unanimité des présents (11 voix pour).

## RETOUR DES COMMISSIONS

Michel DIEUZE précise que la commission « Animations » dont il a la charge vient de lancer le dossier concernant la rédaction du livret « d'accueil pour les nouveaux arrivants ». Pour ce faire, les tâches ont été réparties entre les Elu(e)s qui composent cette commission (Céline ALVERNHE, Stéphanie BABEAU, Christel GUERRA, Sandrine MASSOL, Nathalie SUDRE, Charles COQUIN, Jean FARENC) ; chacun(e) est chargé(e) de recueillir auprès de différents interlocuteurs toutes les informations utiles et pratiques qui seront rassemblées dans ce document.

Ce livret « d'accueil des nouveaux arrivants » sera finalisé courant septembre prochain puis remis lors de la réception organisée par la municipalité le vendredi 6 octobre 2023 pour tous les nouveaux habitants qui se sont installés sur notre commune entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2022. Michel DIEUZE indique par ailleurs que, selon le souhait unanime des membres de la commission « animations », la 1<sup>ère</sup> édition de ce document sera distribuée à l'ensemble de la population valdéroise mais pourra également être consultée sur le site internet de la commune <https://www.mairie-valderies.com>.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Néant.

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h 30.

Le secrétaire de séance Pierre RICCA.

Le Maire Vincent RECOULES.